

Réunion du Conseil départemental du 19 septembre 2022

Propos introductif de Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental

Ces formalités accomplies, je vous propose, Mesdames et messieurs les élus, de passer à l'examen des rapports qui vont nous occuper cet après-midi.

Les présidents de groupe ayant souhaité pouvoir s'adresser à vous en cette session de rentrée, je vais également vous dire quelques mots.

Tout d'abord, vous le savez, nous votions hier dans le **canton Amiens-4**, à la suite de l'annulation des résultats du scrutin de juin 2021. Je me garderai de commenter les résultats du premier tour en séance publique dans cet entre-deux tours. Néanmoins, je constate sans surprise mais avec regret le très faible taux de participation : 14,36% !

Je pense que nous serons tous d'accord, sur ces rangs, pour lancer un appel à la mobilisation des électeurs.

Je voudrais revenir, ensuite, sur les événements de cet été.

Il a connu son lot d'animations, dans nos communes et nos cantons. À l'échelle départementale, permettez-moi de souligner le succès des Estivales de Saint-Riquier, et de l'itinérance théâtrale « Molière à la source », assurée par la troupe Solilès.

Nous avons trouvé là, je crois, avec Margaux Delétré, vice-présidente en charge de la culture et du sport, une action culturelle qui sied parfaitement au Conseil départemental : la promotion d'un spectacle de qualité, exigeant sur le plan de la mise en scène, très accessible en termes de prix, parti à la conquête de spectateurs parfois éloignés des salles de spectacle traditionnelles, notamment en milieu rural. Les plus belles expériences, d'ailleurs, ont été celles vécues dans les communes les moins peuplées du Département.

En 15 représentations, plus de 3000 spectateurs ont pu découvrir *Le Médecin volant*, de Brouchy à Saint-Valery en passant par Saint-Christ-Briost, Fouillooy, Camon, Long ou encore Abbeville et Grand Laviers...

Cet été, Molière était dans la Somme, et la résonnance médiatique de l'itinérance a dépassé ce que nous imaginions. Je pense que le Département de la Somme a réussi son Année Molière, et d'autres actions sont encore à venir, je pense notamment au Concours de dessin destiné aux jeunes samariens, et notamment les collégiens.

Je pourrais citer de nombreuses autres actions remarquables, pour lesquelles le Département est un partenaire de premier ordre : le *Son et lumières de l'Abbaye de Valloires*, organisé par le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard ; *Le Souffle de la terre* à Ailly-sur-Noye, dont la dernière représentation a eu lieu samedi ; ou encore *Transition, La piscine*, espace éphémère de street-art à Doullens, qui a ouvert ses portes le 26 août et qui sera visible jusqu'au 30 décembre.

Sur le plan sportif, félicitons-nous de la renaissance du Grand Prix cycliste de la Somme, après deux années entravées par la pandémie de COVID-19. Pour 3 années, il a pris ses quartiers dans l'ouest de la Somme, avec le concours du Département, des villes d'Abbeville, Saint-Valery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer.

L'été a aussi été marqué par l'engagement officiel du Département de la Somme pour l'accueil du Relais de la flamme olympique, en 2024. Nous nous étions rendus le 13 juillet, avec Margaux Delétré et les services au siège du Comité d'organisation de Paris 2024, à Saint-Denis, pour échanger et tenir une conférence de presse avec Tony Estanguet.

À ce sujet, j'ai le plaisir de vous annoncer le recrutement d'un nouveau directeur des sports : Jacques Favre, ancien DTN de la natation française rejoindra les effectifs de notre collectivité le 25 novembre prochain. Il est l'actuel Directeur des sports de la ville de Clichy-sous-Bois.

Laissez-moi également vous dire quelques mots de la saison touristique dans notre Département. Sabrina Holleville-Milhat, vice-présidente en charge du tourisme pourra

le confirmer, elle a été excellente. Elle a notamment été marquée par le retour des touristes étrangers ; pas tout à fait au niveau de 2019, mais presque (22% contre 30% avant COVID). À noter également les excellents taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air et des gîtes, jusqu'à 94% en août. Espérons désormais que l'arrière-saison se poursuivra sur cette lancée.

*

**

L'été, ensuite, vous le savez, a été chaud. Chaud sur le plan des solidarités, et notre dispositif de chèque alimentaire d'urgence a démontré son utilité. Comme je m'y étais engagé, nous présenterons tout à l'heure un rapport d'information sur le bilan estival du dispositif, qui va pouvoir perdurer jusqu'à la fin de l'année.

Bravo et merci à la Direction des solidarités et de l'insertion, à la Direction des finances et à la direction de la communication pour leur réactivité dans la mise en place du dispositif, en moins de 15 jours.

L'été a été chaud, aussi, sur le plan des températures, avec des conséquences parfois graves pour nos agriculteurs ou notre service départemental d'incendie et de secours.

Avec Emmanuel Noiret, vice-président en charge de l'agriculture et de la ruralité, nous venons d'écrire au préfet de région pour l'alerter sur la pénurie de fourrage et réclamer la mise en place d'une cellule de crise consacrée à la filière élevage, à l'instar de celle qui avait pu être créée pour la filière maraîchère au printemps dernier. Le Président de la Région Xavier Bertrand m'a informé soutenir cette initiative.

En termes de sécurité incendie, la canicule de cet été a amené le SDIS à intervenir sur de nombreux feux agricoles, portant les interventions incendie à un nombre plus important qu'en 2021. 455 hectares de végétation sont partis en fumée cet été, tout type de végétation confondus. 28 engins et 1 bâtiment agricoles ont été détruits.

Nos sapeurs-pompiers ont été aidés dans leur lutte par nos 3 nouveaux véhicules équipés de lance de toit GELUCAL, permettant d'attaquer le feu en sécurité depuis l'habitacle de l'engin.

Je veux néanmoins saluer leur courage sans faille et leur dévouement exemplaire, à Moreuil, Ligescourt, Hébécourt, Poulainville, Miannay, Aubvillers ou encore Berteaucourt-les-Thennes, pour citer les plus importants des incendies auxquels nous avons été confrontés. Mais aussi, plus généralement, cet été, dans toute la Somme.

Dans ce contexte, les sapeurs-pompiers de la Somme ont néanmoins pu être engagés en renfort dans des départements encore plus durement touchés encore : dans le Finistère, les Bouches-du-Rhône ou le Maine et Loire. Bravo à eux.

Après le feu : l'eau, et je veux au terme de ce chapitre sur la sécurité avoir une pensée pour les sinistrés abbevillois victimes des fortes précipitations du 9 septembre, qui ont causé plusieurs inondations.

Sécheresse, inondations : ces signaux de **dérèglement climatique** m'alertent comme tout un chacun. Je fais le lien avec la présentation d'Arthur Keller, notre conférencier de samedi matin lors de notre séminaire à Rouen sur la sécurité globale des territoires face aux crises systémiques qui se préparent.

Tous ces événements sont des signes inquiétants faisant craindre que notre modèle est à bout. Plus que jamais, nous devons à la fois nous adapter et préparer l'avenir. C'est ce que nous faisons. Permettez-moi de répondre par anticipation au vœu déposé par certains de nos collègues : « *Pour un Département à la pointe de la transition écologique.* »

Déjà, je ne pense pas que l'enjeu soit d'être « à la pointe » : il s'agit d'assurer la transition écologique. Ça n'est pas un concours ou une compétition entre les territoires. Ils doivent tous être au rendez-vous.

Et nous le sommes :

- décarbonation ;

- rénovation thermique des bâtiments ;
- incitation des autres collectivités par le biais de notre politique territoriale,
- modernisation de l'éclairage public (nous en parlerons tout à l'heure, avec une délibération visant à repourvoir financièrement notre dispositif LED, victime de son succès) ;
- préservation et régénération de la biodiversité ;
- promotion de l'agriculture et des circuits courts locaux, des mobilités douces...

Sur ces sujets, nous travaillons déjà. J'ai rarement vu un vœu aussi satisfait d'avance.
À se demander si les rédacteurs n'ont pas tout simplement plongé leur nez dans nos rapports...

La **sobriété** à laquelle nous a invité Arthur Keller ce week-end, nous pouvons également en parler avec toutes les actions que nous mettons en œuvre pour notre collectivité pour cet hiver : sensibilisation des agents aux éco-gestes, baisse du chauffage dans les bâtiments départementaux, télégestion dans les collèges, verdissement de notre flotte automobile, développement des mobilités douces...

**

*

La rentrée de septembre est aussi la rentrée des classes, qui s'est bien déroulée dans les collèges de la Somme. À noter que la Première ministre, Élisabeth Borne, et le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, ont fait leur rentrée dans le collège Gabrielle Marie Scellier d'Airaines.

A, notamment, été mis en avant lors de cette journée la politique ambitieuse d'approvisionnement en circuits courts des cantines des collèges de la Somme, pour laquelle nous avons été nombreux à pouvoir féliciter les établissements, les gestionnaires et les chefs de cantine, lors de la remise des Trophées à l'Abbaye de Saint-Riquier. La progression du recours aux circuits courts dans nos collèges est telle qu'il va nous falloir revoir nos critères de remises des prix, car tous les collèges pourraient être primés l'année prochaine.

*

**

Pour la plupart d'entre nous, la rentrée est synonyme de retour à une activité intense après des vacances bien méritées. Je veux avoir une pensée, à ce moment de mon intervention, pour ceux qui n'ont pas eu de rentrée, pour la simple et bonne raison qu'ils n'ont pas d'emploi.

Ce sera, je l'imagine, le débat le plus central de notre session, aujourd'hui. Oui, je souhaite que les **bénéficiaires du RSA** dont nous avons la charge soient mieux accompagnés dans leur recherche de formation et de travail.

Le Département est présent pour lever les freins à l'emploi, sur les questions de mobilité, de garde d'enfants ou d'aides financières à ceux qui ont des frais lorsqu'ils retrouvent un travail. Il favorise aussi la rencontre des bénéficiaires et du monde du travail, par le biais des semaines *Réussir Sans Attendre* par exemple. Il se montre réactif, en rencontrant désormais les nouveaux entrants en moins de 15 jours, presque 1 semaine (au lieu de 42 jours en moyenne, avant le plan de dynamisation mis en œuvre au printemps). Et je remercie les services qui ont su là aussi relever le défi.

Mais en l'état de réglementation, le Département est arrivé aux limites de sa capacité d'action. Je ne peux pas me satisfaire de rencontrer tous les jours des chefs d'entreprises freinés dans le développement de leur commerce, faute de bras, quand dans le même temps 17.000 de nos concitoyens vivent avec moins de 600 € par mois, sans aucune obligation d'activité. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, avec la majorité départementale, proposer la candidature de la Somme pour l'**expérimentation d'une conditionnalité du RSA**. L'examen de la motion et du vœu à ce sujet permettra de trancher cette question.

D'ores et déjà, je veux couper court aux fausses accusations. L'idée n'est pas de proposer des sous-emplois, ou des sous-rémunérations au bénéfice des chefs d'entreprise, « grands méchants du capital »...

Savez-vous justement de quel déficit d'image les bénéficiaires du RSA pâtissent auprès de leurs employeurs potentiels ? Nous devons absolument mettre ou remettre le pied à l'étrier à ceux de nos concitoyens qui sont le plus éloignés de l'emploi. Et cela ne sera possible que si nous les accompagnons, y compris lors de leurs immersions professionnelles.

Comprenez-vous qu'il s'agit d'une question de **dignité** ? Oui, je pense, j'assume que la dignité et l'accompagnement des personnes passent par l'activité. Je crois en la **valeur travail**. Qui pour moi, ne doit être ni de droite, ni de gauche. Elle a une valeur morale universelle.

Ce qui est certain, c'est que moi, je ne suis pas de ceux qui revendique un « droit à la paresse »...

Cette valeur travail, certains de nos bénéficiaires du RSA l'ont perdue, c'est une réalité. Et c'est précisément parce que certains ont besoin d'une réacculturation avec le monde du travail que le principe d'un RSA conditionné à une forme d'activité est indispensable à l'efficacité du système.

C'est aussi le sens de la candidature de notre Département à l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée, proposée dans le cadre de cette session, pour une mise en œuvre sur le canton de Poix. Demain, je souhaite que l'on puisse proposer un travail à ceux qui en sont privés, en particulier dans les secteurs économiques qui ont besoin de se développer.

Par ailleurs, personne ne vit bien, avec le RSA. Tout juste, on survit avec 600 euros par mois, quand bien même on arrive à « s'organiser »... Ce que je veux pour mes concitoyens, c'est qu'ils vivent, et le mieux possible.

C'est pour cette raison qu'évidemment, je suis également favorable à la hausse des plus petits salaires, notamment de ceux qui sont en première ligne et indispensables au bon fonctionnement de notre société ; nous l'avons vu, pendant la crise sanitaire. Je n'ai pas de tabou sur cette question.

Mais rendez-vous compte que, par ailleurs, ne pas impliquer davantage les bénéficiaires dans leur démarche d'insertion et leur recherche d'activité vient fragiliser l'intégralité du dispositif, aujourd'hui contesté par une bonne part de ceux qui le financent.

Je ne veux pas faire le débat avant le débat. Je veux juste ajouter que les modalités précises d'un « RSA conditionnel » ne sont pas arrêtées.

Le Gouvernement, par la voix de la Première ministre, avec laquelle je me suis entretenu à ce sujet, et celle de Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, chargé de la préfiguration de France Travail et de la refonte de l'accompagnement des BRSA, que j'ai rencontré la semaine dernière, se dit à notre écoute et propose de construire ensemble un nouveau dispositif.

Également, le Gouvernement préconise une approche territoriale du sujet, prenant en compte les spécificités du territoire, la réalité de la qualification des personnes, de leur état de santé ou de leur faculté de mobilité.

Je ne sais pas si cela est de nature à vous convaincre tous, même si je l'espère, et que nous aurions intérêt à une belle unanimité sur le sujet. Mais je m'engage à vous tenir informés, très régulièrement, de l'avancée de nos discussions avec le Gouvernement sur ce sujet.

**

*

Je ne veux pas être plus long ; j'ai déjà pris beaucoup de temps et de nombreuses interventions sont à suivre.

Permettez-moi de vous remercier, toutes et tous dans cette Assemblée, pour votre **apport constructif aux discussions**, qu'il soit passé, en commission ; ou à venir, en séance.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères à tous **nos agents**, qui accompagnent nos travaux et mettent en œuvre nos décisions. J'évoquais tout à l'heure leur réactivité, au sujet du dispositif d'urgence des Chèques alimentaires. Je pourrais décliner les félicitations sur plusieurs sujets.

Je veux aussi souligner la **qualité du dialogue social** dans notre collectivité. Nous revenons justement de la signature, ce midi, avec Christelle Hiver, notre Directrice générale des services Emmanuelle Augros et les responsables de l'ensemble de nos organisations syndicales représentatives du **protocole d'accord pré-électoral** pour les élections professionnelles du 8 décembre 2022. Ce dialogue social de qualité, nous le devons en partie à l'investissement de Christelle Hiver, à sa mesure, sa fermeté parfois, son écoute toujours. Elle forme un binôme de qualité avec notre DGS. Ce n'est pourtant pas simple parfois de faire bouger les lignes...

Aussi je souhaite que les échéances à venir soient aussi sereines et apaisées que la signature de cet accord.

*

**

Je vous propose de désormais passer la parole aux Présidents de groupe.

Je vous remercie de votre attention.